
Programme de Formation

Guide fil serre fil / Évacuation des locaux

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation s'adresse à **toute personne désignée au sein de l'établissement comme guide, serre-file ou responsable chargé de l'évacuation.**

Le document précise qu'une **maîtrise du français est fortement recommandée.**



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de réagir et de s'organiser face à un départ de feu dans leur entreprise.

Ils connaîtront les consignes d'évacuation applicables dans l'établissement et sauront sensibiliser leur environnement aux mesures de prévention mises en place.



Description

La formation **Évacuation des locaux (guide-fil / serre-file)** s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques incendie. Elle vise à supprimer les causes de déclenchement d'un incendie et à mettre en place des mesures permettant de limiter l'importance des conséquences humaines et matérielles en cas de sinistre.

Durée indiquée dans le programme : **3h30 (1/2 journée)**. Le programme précise également une **mise à jour au 26/02/2024** et un effectif maximal de **10 personnes**.

La formation est proposée en **initiale** et en **recyclage**. Elle alterne apports théoriques et exercices pratiques afin de permettre aux participants d'acquérir les bons réflexes face à une situation d'évacuation en cas d'incendie.

Partie théorique : compréhension des différentes phases de l'évacuation lors d'un incendie, identification des acteurs de l'évacuation, transfert horizontal dans une zone refuge, point de rassemblement, accueil des secours extérieurs, différents types d'évacuation, facteurs aggravants, prise en charge des personnes en situation de handicap et matériel facilitant l'évacuation.

Partie pratique : exercices d'évacuation sur site afin de mettre les apprenants en situation et de vérifier l'application concrète des consignes et des comportements attendus.

Le déroulé pédagogique annoncé dans le document prévoit un tour de table en début de formation afin de présenter le formateur, vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, adapter le déroulé. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin de couvrir l'intégralité du programme.

Les modalités pédagogiques s'appuient sur un support PowerPoint projeté, des exercices en groupe, des études de cas concrets ou de schémas, ainsi que sur des échanges et interactions entre le formateur et les stagiaires. En pratique, une démonstration commentée est réalisée, puis les stagiaires effectuent à tour de



rôle des passages sur des points précis avec corrections immédiates en cas d'erreur. Si des difficultés d'assimilation apparaissent, le formateur peut réexpliquer ou mobiliser d'autres approches pédagogiques, comme des schémas ou des analogies. Un bilan est effectué en fin de journée.

Le document précise que la formation se déroule en groupe de **10 stagiaires maximum**, avec un formateur disposant d'une grande expérience de la formation et de l'encadrement de groupe, ainsi que des certificats et diplômes requis pour assurer les apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage.

Le suivi et l'évaluation comprennent la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire : feuille de présence signée, attestation de fin de formation et validation des compétences par le formateur. Chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation complète également une évaluation à chaud de sa satisfaction. La validation des compétences est réalisée via un **QCM**. Aucun support post-formation n'est remis aux participants.



Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à cette formation.



Modalités pédagogiques

La formation alterne **apports théoriques** et **mise en pratique** afin de favoriser l'acquisition des bons réflexes et leur application sur site.

Un **tour de table** est réalisé en début de session pour permettre la présentation du formateur, vérifier l'adéquation du parcours aux besoins des stagiaires et ajuster le déroulé pédagogique si nécessaire.

Les séquences théoriques reposent sur un **PowerPoint projeté**, des **exercices en groupe**, des **études de cas**, des **schémas** et des **échanges interactifs** entre le formateur et les participants.

La partie pratique prend la forme de **misés en situation** et d'**exercices d'évacuation sur site**. Le formateur réalise une démonstration commentée, puis les stagiaires passent à tour de rôle sur des points précis. Les erreurs sont corrigées immédiatement et, en cas de difficulté, le formateur adapte sa pédagogie à l'aide de schémas, analogies ou réexplications.

Un **bilan de fin de journée** est réalisé pour clore la session.



Moyens et supports pédagogiques

L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 10 stagiaires maximum.

Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

Aucun support post-formation est remis aux participants.



Modalités d'évaluation et de suivi

Le suivi administratif et pédagogique comprend la **feuille de présence signée**, l'**attestation de fin de formation** et la **validation des compétences par le formateur**.

Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète une **évaluation à chaud de sa satisfaction** sur le déroulement de la prestation.

La validation des acquis est réalisée au moyen d'un **QCM de validation des compétences**.



Informations sur l'admission

La formation est proposée en **initiale** et en **recyclage**.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de **situation de handicap** ou de **difficultés particulières**, il est demandé de prendre contact en amont afin de permettre l'adaptation la plus appropriée à la situation du participant.



Informations sur l'accessibilité

Le document invite les personnes concernées par une **situation de handicap** ou des **difficultés particulières** à prendre contact avec l'organisme en amont afin de permettre une adaptation optimale de la formation à leur situation.

En pratique, l'adaptation peut porter sur les **modalités pédagogiques**, les **supports de formation** ou les **conditions de mise en situation**, selon les besoins identifiés.